

# PRÉCARITÉ MENSTRUELLE CHANGEONS LES RÈGLES



On estime qu'une femme menstruée dépensera au cours de ses cycles 3800 € dans l'achat de protections (les moins chères et qui pourraient mettre sa santé en danger), somme décuplée quand on inclut toute la gestion des règles (médicaments, vêtements, linge,...). On estime qu'en 2020 ce sont encore 2 millions de femmes qui souffrent de précarité menstruelle. Un sondage Ifop réalisé en 2019 pour Dons solidaires révélait qu'«une femme sur dix renonce ainsi à changer de protections périodiques aussi souvent que nécessaire par manque d'argent». Les premières à en pâtir sont bien sûr les plus fragiles d'entre nous, et les jeunes. Et le tabou qui entoure les règles n'arrange rien à cette réalité.



Pour les plus jeunes, un rapport récent montre que 68% des filles interrogées sont mal à l'aise à l'idée d'utiliser les toilettes de leur établissement scolaire : manque de propreté, d'intimité, de confort, de poubelle, de savon... Elles mettent souvent en place une stratégie d'évitement pour ne pas utiliser les toilettes, d'autant plus dommageable en période de règles.

Que ce soit pour des raisons d'hygiène ou de précarité, certaines gardent leur protection toute la journée ou utilisent du papier pour pallier. Inadmissible et dangereux ! Et cela bien sûr, si elles viennent à l'école, car nombre d'entre elles sont absentes pour cette raison. Cela s'ajoute évidemment à la difficulté à évoquer ce sujet entre pairs. Selon le même rapport, 77% des filles et 76% des garçons aimeraient que ce sujet soit plus abordé au collège, pour que les jeunes filles comprennent ce qui se passe dans leur corps, et pour dépassionner les échanges, éviter les moqueries et les maladresses. La région Ile de France et la ville de Paris ont commencé à installer des distributeurs dans les collèges et lycées, mais cela reste encore à la marge (31 lycées franciliens sur 465).

À l'université c'est la problématique financière qui empêche l'accès aux protections. Malgré la baisse de la TVA à 5,5% en 2016, n'en faisant enfin plus un produit taxé comme le luxe, il reste que le coût est important à supporter. Des universités ont commencé à distribuer des kits, et une mutuelle, la LMDE, propose un forfait pour l'achat de protections périodiques.

Si des associations organisent la collecte et la redistribution de protections périodiques, c'est à l'État qu'il revient de faire mieux. En 2018 l'Écosse avait rendu les protections périodiques gratuites dans les établissements scolaires et pour les personnes en situation de précarité et en février 2019 le Parlement écossais est le premier au monde à en voter la gratuité pour toutes.

En mai 2019 à l'occasion de la journée internationale de l'hygiène menstruelle, le gouvernement français, par la voix de la secrétaire d'État à l'égalité qui a réuni ministres, parlementaires, associations et groupes industriels, s'engage à mettre en place un dispositif de gratuité dans des lieux collectifs (foyers d'hébergement, établissements scolaires et du supérieur, prisons).

C'est loin d'être suffisant pour permettre à la moitié de l'humanité d'aller à l'école tous les jours, de faire du sport, d'entreprendre des activités sociales sans réticences, et de ne pas se retrouver démunies en cas d'oubli. Il est nécessaire de rendre les protections périodiques gratuites pour toutes et partout, d'installer des distributeurs dans les lieux collectifs, d'organiser l'information pour les plus jeunes pour briser le tabou, et d'enfin lever le voile sur la composition des produits périodiques.

**«La gestion de l'hygiène féminine et l'accès à des protections périodiques relèvent des droits humains : de la dignité, de l'égalité entre les femmes et les hommes, de l'accès à l'éducation, de la santé des femmes.»**

**Patricia Schillinger**

Sénatrice en charge du rapport sur la précarité menstruelle.